



Siryae

**Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour
l'Adduction de l'Eau**

Prix & Qualité
service de l'eau potable
DU SERVICE PUBLIC

Rapport annuel

Exercice 2013

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2013
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	2
- ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	2
- CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	2
- PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE	2
- CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT	3
- RESSOURCES EN EAU	4
- NOMBRE D'ABONNEMENTS	5
- VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	6
- LONGUEUR DU RÉSEAU AU 1 ^{ER} JANVIER 2012	7
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	8
- FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR ET PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	8
- REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE PAR COMMUNE	8
- LE PRIX DE L'EAU DES COMMUNES	9
- ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2013	10
- RECETTES D'EXPLOITATION	10
- ÉTAT DE LA DETTE	11
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	12
- QUALITÉ DE L'EAU	12
- PERFORMANCE DU RÉSEAU	13
- LES INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	14
- LES INDICATEURS SUR LA QUALITÉ DU SERVICE	14
- LES INDICATEURS À CARACTÈRE SOCIAL	15
- INDICATEURS PATRIMONIAUX	15
OPÉRATIONS ET TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR DE L'EAU POTABLE	16
- OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT	16
- BRANCHEMENTS EN PLOMB	18
- TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DÉLÉGATAIRE EN DOMAINE PUBLIC	18
- RÉALISATIONS À VENIR PROPOSÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE	19

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région des Yvelines pour l'Adduction de l'Eau) regroupe 48 communes des Yvelines : Andelu, Auteuil-le-Roi, Autouillet, Bazainville, Bazoches-sur-Guyonne, Behoust, Beynes, Boissy-sans-Avoir, Elancourt, Flexanville, Galluis, Gambais, Gambaiseuil, Garancières, Goupillières, Grosrouvre, La Queue-lez-Yvelines, Le Perray-en-Yvelines, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Essarts-le-Roi, Les Mesnuls, Levis-saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Marcq, Mareil-le-Guyon, Mareil-sur-Mauldre, Maulette, Méré, Millemont, Milon-la-Chapelle, Montainville, Montfort-l'Amaury, Neauphle-le-Vieux, Orgerus, Osmoy, Prunay-le-Temple, Richebourg, Saint-Forget, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Rémy-l'Honoré, Saulx-Marchais, Tacoignières, Thoiry, Vicq, Vieille-Eglise-en-Yvelines et Villiers-le-Mahieu.

Il fournit l'eau potable à 97 400 habitants.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2013. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2024.

Le contrat n'a fait l'objet d'aucun avenant.

■ PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des captages, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	---

■ CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT

Conventions d'import :

Acheteur	Pour le compte	Date début	Durée
Lyonnaise des Eaux	Commune de Rambouillet	En cours	En cours
	SIAEP de Feucherolles	En cours	En cours
	CAMY	1/1/2011	8 ans + tacite reconduction
VEOLIA	SIAEP Forêt de Rambouillet	En cours	En cours
	Commune de Septeuil	1/1/2013	12 ans
SAUR	Commune du Mesnil-St-Denis	1/1/2008	15 ans

Conventions d'export :

Convention	Usage	Co contractant	Caractéristique	Date d'effet	Durée [an]
Export	Permanent	Commune de Septeuil		1/1/2013	12 ans
Export	Permanent	Commune de Rambouillet		En cours	En cours
Export	Permanent	VEOLIA	Pour le SIAEP de la Forêt de Rambouillet	En cours	En cours
Export	Permanent	SAUR	Pour la commune du Mesnil-St-Denis	01/01/2008	Fin le 31/12/2022
Export	Permanent	CAMY		01/01/2011	8 ans + tacite reconduction
Export	Secours	SIAEP de Feucherolles	Vers Crespières	En cours	En cours
Import/Export	Permanent	SIVRD SAUR	2 interconnexions : Richebourg et Maulette	01/01/2011	20 ans
Import/Export	Permanent	SIAEP DE JOUARS VEOLIA	Dilution des eaux du SIAEP à Cressay et import à Elancourt (la Villeparc)	09/04/2009	30 ans
Import	Permanent	Lyonnaise des Eaux	Pour l'Est du SIRYAE et Elancourt	01/01/2013	12 ans
Import	Permanent	SMG SEVESC	ZAC des Côtes à Elancourt	01/01/2013	12 ans

Par la convention d'exploitation du forage de Rosay 1 entre le SIRYAE et le SIAEP de Boinvilliers -Rosay en date du 1 juillet 2004, le SIRYAE s'engage à alimenter le SIAEP en cas d'arrêt du captage de Rosay, constituant l'unique ressource du SIAEP.

Il existe d'autres échanges d'eau (importations et exportations) ne nécessitant pas de conventions. Les habitants de plusieurs écarts de communes non adhérentes au Syndicat sont directement clients du SIRYAE.

■ RESSOURCES EN EAU

- Points de prélèvement – Volumes produits

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2012 [m³]	Prélèvement 2013 [m³]	Variation 2012/2013
Forages des Bîmes Prélèvement en nappe souterraine	500	948 470	2 771 311	192 %
Forage de production de Rosay 1 Prélèvement en nappe souterraine	65	349 712	322 132	- 8 %
Forage de production de Rosay 2 Prélèvement en nappe souterraine	100	409 286	547 156	34 %
Forage de production d'Autouillet Prélèvement en nappe souterraine	13	799	0	-
Total des prélèvements [m³]		1 758 822	3 640 599	107 %

En 2012, important dénoyage du forage d'Autouillet. Arrêt définitif du forage de l'Artoire fin 2012 (pesticides, captage vulnérable sans possibilité de périmètre de protection en raison de sa situation à proximité de la RN10).

- Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2012 [m³]	Importé en 2013 [m³]	Variation 2012/2013
Lyonnaise des Eaux France :	3 572 706	1 455 674	- 59 %
- dont usine de Morsang-sur-Seine	12 900	15 895	23 %
- dont usine de Flins-Aubergenville	939 729	937 716	0 %
- dont usine de la Chapelle	2 543 627	412 076	- 84 %
- dont St Germain de la Grange	76 450	89 987	18 %
Rambouillet	1 028	0	-
SIAEP de Jouars-Pontchartrain Maurepas	21 809	11 333	- 48 %
SIAEP de la Vaucoleurs Rive Droite	1 258 716	1 150 806	- 9 %
Total des importations [m³]	4 856 463	2 617 813	- 46 %

- Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2012	2013	Variation 2012/2013
Ressources propres	1 758 822	3 640 599	107 %
Importations	4 856 463	2 617 813	- 46 %
Total général	6 615 285	6 258 412	- 5 %

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

En 2013, le nombre total d'abonnés (domestiques et non domestiques) s'élève à 30 547 (30 313 hab. en 2012) : + 0,8 %.

Il faut noter que le délégataire ne fait pas de différence dans son fichier des abonnés entre les abonnés domestiques et non-domestiques.

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement. Il n'y a plus qu'un seul et unique tarif sur l'ensemble du périmètre du SIRYAE. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les branchements communaux sont redevables de la part syndicale au même titre que les autres abonnés.

Commune	2012	2013	Évolution N/N-1
ANDELU	171	173	1,17 %
AUTEUIL	364	368	1,10 %
AUTOUILLET	208	207	- 0,48 %
BAZAINVILLE	575	583	1,39 %
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	281	284	1,07 %
BEHOUST	209	208	- 0,48 %
BEYNES	2 427	2 437	0,41 %
BOISSY-SANS-AVOIR	245	247	0,82 %
ELANCOURT	3 238	3 260	0,68 %
FLEXANVILLE	237	240	1,27 %
GALLUIS	460	468	1,74 %
GAMBAIS	1 034	1 050	1,55 %
GAMBAISEUIL	37	37	0,00 %
GARANCIERES	884	888	0,45 %
GOUPILLIERES	220	221	0,45 %
GROSROUVRE	445	446	0,22 %
LA QUEUE-LES-YVELINES	783	793	1,28 %
LE PERRAY-EN-YVELINES	2 452	2 460	0,33 %
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	370	371	0,27 %
LES ESSARTS-LE-ROI	2 343	2 357	0,60 %
LES MESNULS	414	417	0,72 %
LEVIS-SAINT-NOM	718	718	0,00 %
MAGNY-LES-HAMEAUX	2 602	2 613	0,42 %
MARCQ	312	316	1,28 %
MAREIL-LE-GUYON	160	160	0,00 %
MAREIL-SUR-MAULDRE	686	683	- 0,44 %
MAULETTE	370	382	3,24 %
MERE	746	759	1,74 %
MILLEMONT	121	121	0,00 %
MILON-LA-CHAPELLE	107	107	0,00 %
MONTAINVILLE	236	238	0,85 %
MONTFORT-L'AMAURY	1 092	1 103	1,01 %
NEAUPHLE-LE-VIEUX	353	350	- 0,85 %
ORGERUS	1 050	1 059	0,86 %
OSMOY	156	155	- 0,64 %
PRUNAY-LE-TEMPLE	150	150	0,00 %
RICHEBOURG	479	479	0,00 %
SAINT-FORGET	214	218	1,87 %
SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	566	569	0,53 %
SAINT-LAMBERT	162	162	0,00 %
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	144	144	0,00 %
SAINT-REMY-L'HONORE	571	576	0,88 %
SAULX-MARCHAIS	313	316	0,96 %
TACOIGNIERES	401	403	0,50 %
THOIRY	483	516	6,83 %
VICQ	130	134	3,08 %
VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES	332	334	0,60 %
VILLIERS-LE-MAHIEU	262	267	1,91 %
Total de la collectivité	30 313	30 547	0,77 %
Évolution N/N-1		0,77 %	

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m ³]	2012	2013	Variation 2012/2013
Volume produit	1 758 822	3 640 599	107 %
Volume importé	4 856 463	2 617 813	- 46 %
Volume exporté	868 891	779 145	- 10,3 %
Total volume mis en distribution	5 746 394	5 479 267	- 4,6 %
Volume total vendu aux abonnés	4 643 949	4 635 336	- 0,2 %

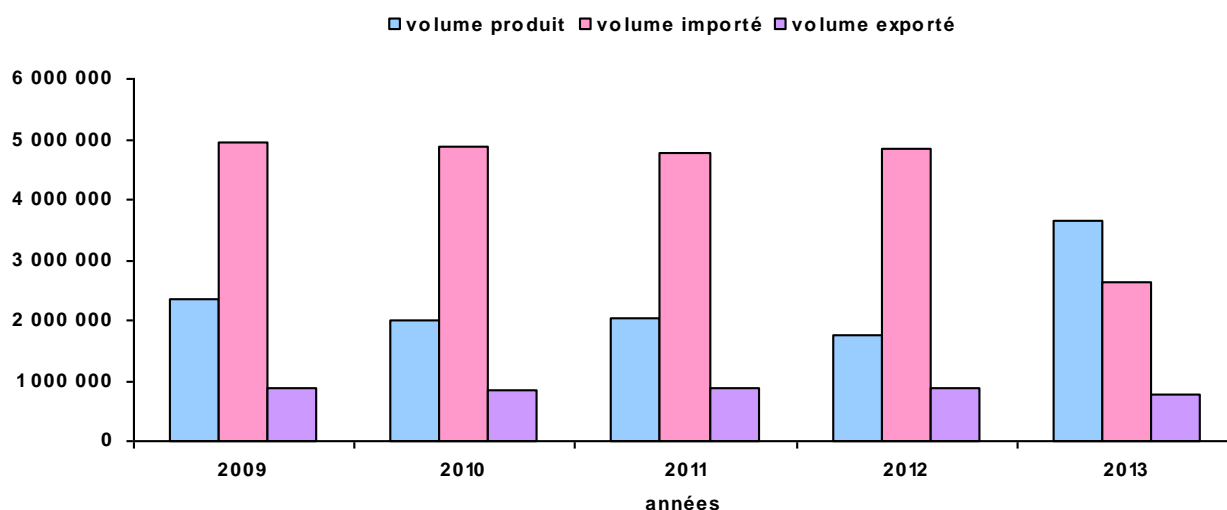
La consommation moyenne par abonnement est de : 152 m³ par an. Elle était de 153 m³ en 2012. La consommation par foyer reste par contre la plus faible constatée sur les 15 dernières années.

Détail des exportations d'eau

Export vers	Exporté en 2012 [m ³]	Exporté en 2013 [m ³]	Variation 2012/2013
Le Mesnil-Saint-Denis	334 063	324 568	- 3 %
Lyonnaise des Eaux France	4 988	8 349	67 %
- dont réseau de Crespières	1 548	1 719	11 %
- dont réseau Sud Ile-de-France	3 440	6 630	93 %
Rambouillet	136 633	71 815	- 47 %
Septeuil	139 318	133 726	- 4 %
SIAEP de Boinvilliers-Flacourt-Rosay	4 497	5 983	33 %
SIAEP de la Forêt de Rambouillet	19 230	20 710	8 %
SIAEP de la Vaucouleurs Rive Droite	219 085	30 605	- 86 %
Villette (Hameau de Garré)	11 077	0	-
SIAEP Jouars-Pontchartrain Maurepas	0	11 631	-
CAMY	0	171 758	-
Volume total exporté	868 891	779 145	- 10 %

Évolution des volumes mis en distribution

Evolution sur les 5 dernières années



■ **LONGUEUR DU RÉSEAU AU 1^{ER} JANVIER 2013**

	2012	2013	Variation 2012/2013
Linéaire du réseau hors branchements en km	843,326	843,326	-

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR ET PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les volumes sont relevés annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Le tarif de base de la part du délégataire est indexé 2 fois par an, au 1^{er} avril et au 1^{er} octobre précédant chaque période de facturation.

Le tarif de base était établi comme suit :

Le délégataire est autorisé à vendre l'eau aux particuliers au tarif de base suivant, auquel s'ajouteront d'une part la part collectivité et d'autre part les divers droits et taxes additionnels au prix de l'eau.

ABONNEMENT = partie fixe semestrielle perçue d'avance en euros hors taxes :

Compteur	Abonnement annuel
de 12 mm à 25 mm	10,00
de 30 mm et plus	50,00

PARTIE PROPORTIONNELLE = prix en euros hors taxes par mètre cube consommé :

Prix au mètre cube
0,79

Ces valeurs s'entendent à la date du 1^{er} janvier 2013.

■ REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE PAR COMMUNE

La redevance de pollution domestique est reversée à l'Agence de l'eau. Son montant, en euro par m³, est calculé chaque année par l'Agence de l'eau.

	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014	Variation 2013/2014
Redevance pollution	0,40	0,40	0%

■ LE PRIX DE L'EAU DES COMMUNES

- Évolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation 2013/14
Part de l'exploitant				
Part Fixe (€ HT/an)	Abonnement ordinaire *	10,00	9,99	- 0,1 %
	Abonnement Diam >30 mm	50,00	49,96	- 0,1 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Le m ³	0,79	0,7894	- 0,1 %
Part de la collectivité				
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Le m ³	0,55	0,55	0 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0713	0,09	26,2 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

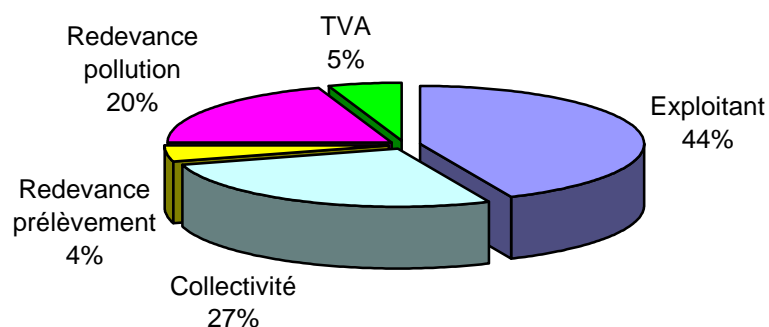
* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation 2013/14	Variation exploitant + collectivité (HT)
Exploitant	104,80	104,72	- 0,1 %	-0,05 %
Collectivité	66,00	66,00	0 %	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,56	10,8	26,2 %	
Redevance pollution	48,00	48,00	0 %	
TVA	12,50	12,69	1,5 %	
Total (€ TTC)	239,86	243,41	1,5 %	

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ au 1^{er} janvier 2014 : 2,00 €/m³ TTC

Répartition au 1^{er} janvier 2014



■ ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2013

Évolution depuis le début du contrat d'affermage avec SAUR
Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1er janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant (€)	Collectivité (€)	Tiers (€)	Total hors TVA (€)
2013	104,80	66,00	56,56	227,36
2014	104,72	66,00	58,80	229,52

Évolution depuis 2013 : Total hors TVA : + 1,0 % Exploitant : - 0,1 % Collectivité : 0 % Tiers : + 4,0 %
--

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2012	2013	Variation 2012/2013
Recettes vente d'eau	1 619 169,99 € HT	2 004 006,34	23,8 %

- Recettes de l'exploitant

Ces recettes sont présentées y compris les communes de la CAMY, à des fins de comparaison et du fait du paramétrage du logiciel de gestion de l'exploitant.

	2012	2013	Variation 2012/2013
Recettes vente d'eau	6 780 300,00 € HT	3 989 700,00 € HT	- 41 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	455 600,00 €	480 600,00 € HT	+ 5 %
Produits accessoires	121 800,00 €	91 600,00 € HT	- 25 %
Total des recettes	7 357 700,00 €	4 561 900,00 € HT	- 38 %

■ ÉTAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2012	2013
Encours de la dette au 31 décembre	1 926 406,34 €	1 766 659,50 €
Remboursements au cours de l'exercice	329 633,41 €	236 421,37 €
- dont en intérêts	83 852,01 €	76 674,53 €
- dont en capital	245 781,40 €	159 746,84 €

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

■ QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité
Conformité bactériologique	254	0	100 %
Conformité physico-chimique	280	0	100 %

Taux de conformité des prélèvements microbiologiques :

- Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (en %)	100	100	100	100	100

Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques :

- Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur.
- Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (en %)	99,24	99,6	99,4	99,7	100

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % = aucune action ;

20 % = études environnementale et hydrogéologique en cours ;

40 % = avis de l'hydrogéologue rendu ;

50 % = dossier déposé en préfecture

60 % = arrêté préfectoral ;

80 % = arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;

100 % = arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

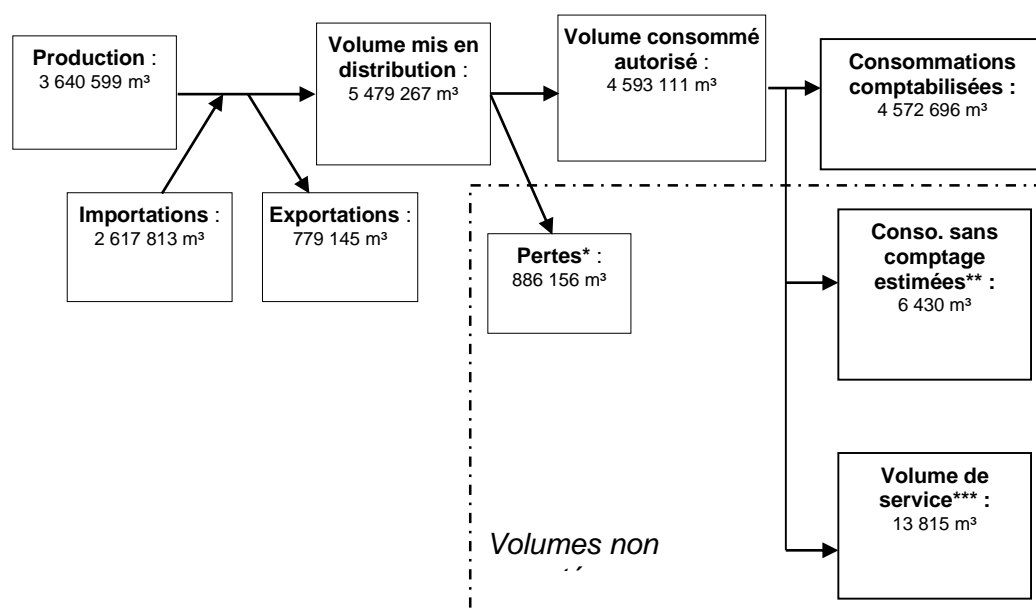
En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable. (Arrêté du 2 mai 2007)

	2009	2010	2011	2012	2013
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %)	40	40	40	40	40

À noter :

- Les Bîmes font l'objet d'une étude d'aire d'alimentation des captages ;
- Rosay 1 et 2 font l'objet d'une procédure de déclaration d'utilité publique ;

■ PERFORMANCE DU RÉSEAU



* Incendie, purges, fuites, consommations non comptabilisées...

** Les consommations sans comptage estimées correspondent à des volumes autorisés (essais poteaux et bouches d'incendie...)

*** Les volumes de service sont utilisés pour l'exploitation du réseau (purges, nettoyage réservoir, rinçage canalisations...)

Rendement du réseau de distribution : il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

	2009	2010	2011	2012	2013
Rendement du réseau de distribution (en %)	80,8	81,6	83,1	85,3	85,8

Indice du réseau des volumes non comptés : il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte

	2009	2010	2011	2012	2013
Indice du réseau des volumes non comptés (en %)	4,4	3,9	3,6	3,0	2,9

Indice linéaire de pertes en réseau : il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte.

	2009	2010	2011	2012	2013
Indice linéaire de pertes en réseau (en %)	4,4	3,9	3,6	3,0	2,9

■ LES INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE

Prix TTC du service au m³ pour 120 m³: prix du service de l'eau potable (redevances et taxes comprises) au m³ pour 120 m³ :

	2010 (01/01/2010)	2011 (01/01/2011)	2012 (01/01/2012)	2013 (01/01/2013)	2014 (01/01/2014)
Prix TTC du service pour 120 m ³ (en €/m ³)	1,98 à 2,26	2,03 à 2,30	2,07 à 2,35	2,00	2,03

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service* : temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

⇒ 2 jours ouvrés

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

■ LES INDICATEURS SUR LA QUALITÉ DU SERVICE

Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées* : nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24h à l'avance.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées (en nbre/1000 abonnés)	13,3	5,28	5,24	3,4	5,32

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements* : pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (en %)	95,46	96,19	97,30	95,75	95,63

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

Taux de réclamations* : cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de réclamations (en nbre/1000 abonnés)	1,66	2,11	1,67	0,55	0,47

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

■ LES INDICATEURS À CARACTÈRE SOCIAL

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente* : il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %)	0,42	0,34	0,41	0,46	0,59

* Cet indicateur n'est pas obligatoire lorsque la collectivité n'a pas de CCSPL.

Montant des abandons de créance et versements à fonds de solidarité : abandons de créances liées aux factures d'eau de l'année N + versements aux fonds de solidarité effectués par la collectivité pendant l'année N.

	2009	2010	2011	2012	2013
Montant des abandons de créance et versements à fonds de solidarité (en €/m ³)	0,0002	0,0046	0,0061	0,00083	0,00058

■ INDICATEURS PATRIMONIAUX

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

0 point = absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte

10 points = existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte

20 points = mise à jour du plan au moins annuelle.

Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :

+ 10 = informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)

+ 10 = connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations

+ 10 = localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes

+ 10 = localisation des branchements sur la base du plan cadastral

+ 10 = localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)

+ 10 = existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements

+ 10 = existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)

+ 10 = mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.

Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompes... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice. (Arrêté du 2 mai 2007)

	2009	2010	2011	2012	2013
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	80	80	80	80	80

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte.

	2009	2010	2011	2012	2013
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	NC	1,7	1,2	0,5	1,3

OPÉRATIONS ET TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR DE L'EAU POTABLE

■ OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT

Détail des opérations réalisées en 2013 :

Station	Libellé Équipement	Date intervention	Clause	Opération (s) réalisée (s)
Station de production des Bîmes	Porte local transformateur	18/02/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Déshumidificateur exhauve B1	03/10/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Déshumidificateur salle filtration	25/10/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Alarme anti-intrusion GSM	18/10/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Variateur vitesse reprises 4 Piliers	28/08/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Pompe de reprise 4 piliers PS6	27/11/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Pompe de reprise 4 piliers PS5	14/01/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Pompe de reprise 4 piliers PS4	16/10/2013	Garantie	Grosse réparation de l'équipement
Station de production des Bîmes	Clapet aspiration PS6	04/12/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Electrovanne chloration N°1	16/07/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Station de production des Bîmes	Electrovanne chloration N°2	16/07/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Accélérateur de Bazainville	Vide cave	24/06/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Supression de Thoiry	Télétransmission	10/12/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Comptage du Perray	Débitmètre électromagnétique	19/03/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Stabilisateur de pression de Vicq vers Neauphle	Cello de sectorisation Vicq vers NEAUPHLE	27/11/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Stabilisateur de pression de Boissy	Cello de sectorisation Boissy	18/12/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Stabilisateur de pression de Bazainville	Cello de sectorisation Bazainville	18/12/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Stabilisateur de pression de Jumeauville	Cello de sectorisation de Jumeauville	26/12/2013	Garantie	Renouvellement total de l'équipement
Stabilisateur de pression d'Osmoy	Cello de sectorisation Clos Moutiers Osmoy	26/12/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement

Station	Libellé Équipement	Date intervention	Clause	Opération (s) réalisée (s)
Comptage export Mesnil-Levis Saint-Nom F400	Cello vente d'eau en gros Levis Saint Nom vers Mesnil	26/12/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Sectorisation rue des Abeilles à Galluis	Cello de sectorisation Les Abeilles à Galluis	20/11/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement
Stabilisateur de pression du Chemin Vert à Garancières	Cello de sectorisation CH Vert à Garancières 3	19/12/2013	Compte	Renouvellement total de l'équipement

Bilan des opérations réalisées au titre du fond contractuel de renouvellement :

DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Dotation (€)		64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	64 038	768 456
COEFFICIENTS D'ACTUALISATION		2013												
Coefficient de la dotation		1,00045												
Coefficient de report de solde		1,00000												
RENOUVELLEMENT REALISE		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Dotation actualisée (€)		64 067												64 067
Report de solde actualisé (€)														
Renouvelé annexé au contrat														
Renouvellement Total		80 476												80 476
Autre renouvellement														
Renouvellement Total/ Grosses réparations														
Autre renouvellement sur devis														
Renouvellement Total/ Grosses réparations														
Total renouvellement (€)		80 476												80 476
Participation ou Engagement (€)														
Solde (€)		-16 409												

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2012	2013
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	45	53
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	226	164

164 branchements restent à remplacer :

Observations :

- Entre 2012 et 2013, une dizaine de branchements notés en plomb dans la base abonnés de SAUR se sont révélés être en PEHD, après vérification sur le terrain (ils ont été renouvelés avant 2005, date du démarrage du suivi du renouvellement des branchements en plomb) ;
- 37% des branchements restants se situent à Montfort-l'Amaury car les chantiers ont été reportés et échelonnés dans le temps (périodes scolaires) en accord avec la mairie pour éviter de créer des problèmes de circulation dans le centre-ville ;
- Certains branchements ont également été reportés en lien avec les communes ou le conseil général en vue d'éviter de toucher à une chaussée neuve ;
- Le reliquat correspond à des cas particuliers : abonnés n'ayant pas donné suite aux demandes de RDV, refus, report pour chemisage « Neofit » car le remplacement du branchement occasionnerait des dégâts et travaux complémentaires dans la propriété (par exemple refaire une terrasse) etc.

■ TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DÉLÉGATAIRE EN DOMAINE PUBLIC

Synthèse des interventions pour fuites sur conduites :

Nature	Nombre d'interventions	Dont nb d'interventions suite détérioration par tiers
Fuite / casse sur conduite de réseau AEP	136	2

Synthèse des interventions pour fuites sur branchements :

Nature	Nombre d'interventions	Dont nb d'interventions suite détérioration par tiers
Fuite / casse sur branchement AEP	143	6

Synthèse des interventions d'entretien :

Nature	Nombre d'interventions
Purge de réseau	21
Manœuvre de vannes	134
Intervention pour raccordement (avis, coupure et remise en service)	19
Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	43
Vérification PI / BI	159
Entretien / Vérification / Réparation de vannes	6
Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	4
Intervention sur bouches à clefs	155

Lavage des réservoirs :

Commune	Site	Date de lavage
BEYNES	Bâche de Beynes	23/07/2013
GAMBAIS	Réservoir des Quatre Piliers	05/06/2013
GAMBAIS	Réservoir du Boulay	04/06/2013
LES ESSARTS-LE-ROI	Réservoir des Essarts	08/10/2013
LES ESSARTS-LE-ROI	Réservoir des Essarts	03/06/2013
MARCQ	Réservoir de Saint Santin	23/07/2013
MAREIL-SUR-MAULDRE	Bâche eau traitée	16/10/2013
MAREIL-SUR-MAULDRE	Bâche eau traitée	05/06/2013
MERE	Bâche de Egremont	06/06/2013
MILON-LA-CHAPELLE	Bâche de Milon-la-Chapelle	24/07/2013
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Réservoir de St Martin des Champs	05/06/2013

Renouvellement de compteurs :

Diamètre du compteur	Nombre
<= 15 mm	267
20 mm	45
25 mm	1
30 mm	8
40 mm	56
50 mm	0
> 50 mm	35
Total	412

■ RÉALISATIONS À VENIR PROPOSÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE

Dans le cadre de son assistance technique en vue de maintenir ou d'améliorer l'état des stations de production, des réservoirs et du réseau de distribution et par là, d'assurer la qualité de l'eau et la continuité de service, SAUR communique au Syndicat et son maître d'œuvre, chaque année, des propositions de travaux.

Ces propositions, sous forme de programme chiffré par le maître d'œuvre, sont envoyées aux différents intervenants (communes, EPCI à fiscalité propre, direction des routes et transports) en octobre afin de permettre au Bureau Syndical de faire ses choix et de disposer des éléments techniques et financiers pour son budget primitif de début d'année.

Elles doivent permettre au Syndicat de mieux anticiper ses dépenses et donc son fonctionnement pour répondre aux investissements nécessaires.

Le programme de travaux est construit à partir des éléments suivants :

- ▶ expertises et audits techniques par l'exploitant des installations et du réseau ;
- ▶ analyse de l'historique des interventions sur le réseau ;
- ▶ analyse des événements exceptionnels rencontrés dans l'année ;
- ▶ analyse des demandes des communes du SIRYAE et collectivités, administrations et concessionnaires responsables de voirie et réseaux sur le périmètre syndical ;
- ▶ analyse des programmes de travaux de voirie des communes, lorsqu'ils sont communiqués suffisamment à l'avance ;
- ▶ analyse de l'évolution de la réglementation.

SAUR propose des degrés de priorité de 1 à 3 pour chaque opération mais celles-ci sont soumises à l'appréciation du Syndicat qui peut les modifier. Le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2013 se trouve sur la page suivante.

Par ailleurs, SAUR a achevé en 2010 le Schéma Directeur d'Eau Potable du SIRYAE, dont l'objectif est d'orienter et d'optimiser les choix d'investissements du Syndicat, pour pérenniser son patrimoine et améliorer le fonctionnement quotidien des infrastructures.

La modélisation hydraulique réalisée en 2006, suivie d'études détaillées du fonctionnement hydraulique du réseau de chaque commune, a permis la mise en évidence de zones de pressions anormalement faibles ou fortes, nécessitant des investissements de travaux de pose de stabilisateurs de pression ou de surpresseurs (phase 1 du schéma directeur).

De plus, l'étude de la gestion patrimoniale réalisée en 2010, a permis de montrer l'impact positif de la politique volontariste du Syndicat, menée depuis 20 ans, dans le renouvellement des canalisations vétustes. Ces investissements doivent se poursuivre dans les 20 à 30 prochaines années, avec comme premier objectif le remplacement des canalisations vétustes en acier posées à la création du Syndicat et jusqu'au début des années 1960.

- Programme de travaux 2014



SIRYAE - Proposition de travaux de canalisations 2014

Notation du Schéma Directeur d'Eau Potable par ordre de priorité (colonne priorité) :

- 1 : canalisation vétuste
- 2 : en cours de dégradation
- 3 : premiers signes de vétusté
- 4 : non vétuste à matériaux problématiques
- 5 : en doublement

Matériaux et diamètres proposés :

- si canalisation en antenne : 63mm minimum sauf si branchement non domestique ou risque extension - A : Acier
- si canalisation maillée : 90 mm minimum
- les canalisations < 90 mm seront en PVC ou en PEHD
- les canalisations entre 75 et 125 mm seront en FBT ou en PVC ; au-delà FD
- nous mentionnons si une étude hydraulique de défense incendie (DI) est à envisager

Abréviations des matériaux :

- AC : Amiante Ciment
- FBT : Fonte BlüTop
- FD : Fonte Ductile
- FG : Fonte Grise

COMMUNE	localisation		travaux VRD prévus				canalisation existante				canalisation projetée					observations					
	ADRESSE	CHAUSSÉE	entouillé	ast	autre	DELAI	Mat	DN	ml	Fuites 1995-2009	Fuites 2010-2013	Total	Taux de défaillance (nb fuite/an/km)	Priorité	Mat		dn	ml	Nb brt	€ HT opération	€ TTC opération
Canalisations vétustes au droit de travaux de VRD des communes																					
MONTFORT-L'AMAURY	Rue de Paris (du carrefour du Coq à la rue Chamteraine)	X				2014/2016	FG	125	280	2		2	0,38	2	FD	150	280	45	200 000,00	240 000,00	Travaux de réfection de pavés
RICHEBOURG	Route de Bazainville	X	X			2014/2015	A	60	670	2		2	0,16	2			20	60 000,00	72 000,00	acier Ø60 en doublement : branchements à reprendre sur fonte ductile Ø150, revoir chiffrage 2013	
Hors travaux communes - problème particulier sur réseau existant (domaine privé, passage pont...)																					
MILON-LA-CHAPELLE	Hameau de Romainville						A	60/80	170				0,00	4	FBT	125	170	15	125 000,00	150 000,00	Dans la continuité du programme 2013, acier sur un linéaire plus important que prévu (en vue d'assurer la défense incendie du hameau de Beuregard)
VICQ	Rue de la Mairie, pont sur le Lieutel						A	300	35			1	1,59	1	FD	300	35	0	73 000,00	87 600,00	Feeder acier très dégradé dans le passage du pont (tablier)
Renouvellement hors travaux communes selon schéma directeur (par ordre de priorité décroissant)																					
PRUNAY-LE-TEMPLE	Rue de la Rolanderie						A	80	313	13	6	19	3,37	1	FBT	90	313	17	146 000,00	175 200,00	défense incendie à la charge de la commune
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Champs Loiseau						PVC collé	63	130	2	3	5	2,14	1	PVC	63	130	5	55 000,00	66 000,00	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Rue Normande						FG	100	312	5	3	8	1,42	1	FBT	110	200	15	128 667,00	154 400,00	
OSMOY	Chemin des Vergognes						PVC collé	90	123		3	3	1,36	1	FBT	90	123	5	59 000,00	70 800,00	
ORGERUS	Rue de la Paix						AC	80	565	1	5	6	0,59	1	FBT	125	210	22	150 000,00	180 000,00	importantes fuites en 2012-13
TOTAL																			996 667	1 196 000	